



# LE PHARE

JOURNAL DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX, DES TRANSPORTS ET DE LA LOGISTIQUE

31 OCT 2004

PU... SE

N° 62 Juin 2004 ISSN 1112-2501 - Algérie : 150 DA - Tunisie : 2,4 DT - Maroc : 24 DH - Autres pays : 3,5 Euros

Événement intégrateur

de **KON** multimedia

## Salons internationaux



Palais des expositions  
*Oran* du 11 au 15 Sept. 2004

Sponsors majeurs



Sponsors  
partenaires



Événement 2004

(Consultez pages 59 à 64)



## Dossier Assurances

### Les assurances obligatoires : des solutions et encore des questions !

<b>Maritime</b>	Convention Fal : Séminaire sur la Facilitation du trafic maritime
<b>Terrestre</b>	Prise en compte de la conduite dans la conception des routes
<b>Aérien</b>	"Aigle Azur est la plus algérienne des sociétés françaises"
<b>Logistique</b>	Pour une industrie des Ntic en Algérie
<b>Environnement</b>	La lutte contre la pollution : l'exemple du Grand Annaba
<b>Echanges</b>	Participation tunisienne et égyptienne
<b>Repères</b>	Programme du Gvt. 2005-2009 dans le secteur des infrastructures

# Editorial



## Goutte à goutte l'eau use la roche...

**L**e monde des assurances est sans doute le seul parmi le secteur des services à être doté de tous les instruments juridiques, administratifs, organisationnels, associatifs et consultatifs :

- Au plan administratif, une direction centrale placée au niveau du ministère des Finances est en charge des assurances ;

- En matière consultative, le Cna (Conseil National des Assurances), placé hiérarchiquement sous la tutelle du ministre chargé des Finances, est composé de membres représentant les pouvoirs publics (différents ministères) des sociétés d'assurances et de leurs intermédiaires, et le législateur a même prévu, ce qui est plutôt rarissime dans d'autres secteurs d'activités, une représentation des assurés censée assurer la défense de leurs intérêts ; en tant qu'organe consultatif, le Cna dispose même de son club de la presse dans lequel *Le Phare* est membre ;

- L'Uar (Union Algérienne des Assurances) est en revanche une association ouverte aux sociétés d'assurances et de réassurances agréées par le ministère des Finances.

Pourtant, en dépit de cette organisation dynamique et des moyens mis à la disposition de ce secteur, il persiste encore des ombres au tableau dont l'inexistence d'une association des assurés n'est pas des moindres.

De l'aveu même des responsables du secteur des assurances, l'absence d'une organisation des consommateurs d'assurance semble inciter les premiers, et notamment l'Uar, à envisager la possibilité de faire appel à candidature en vue du rassemblement des assurés...

Si la démarche paraît paradoxale, elle n'est pas non plus dénuée d'arrière-pensées.

En effet, si cette dernière institution a perçu la nécessité de faire adhérer l'assuré à cette démarche pour lui permettre de veiller à ses intérêts, elle a également compris que le bond qualitatif tant attendu par les compagnies d'assurances doit être soutenu par une organisation solide qui serait le relais entre assureurs et consommateurs d'assurance afin que ceux-ci puissent participer à l'amélioration de l'image de marque de l'assurance, bien terne aux

yeux du public à cause d'abord des assurances obligatoires (perçues comme un impôt) et dont la lenteur dans les règlements et remboursements des sinistres, notamment dans l'assurance automobile, constitue une des tâches noires dans le portefeuille.

L'autre intérêt, non négligeable, des compagnies d'assurance, est de voir un jour une organisation crédible des assurés jouer le rôle de relais dans les relations entre les deux parties à l'effet d'instaurer une certaine culture d'assurance qui fait cruellement défaut pour améliorer le taux de pénétration (dépense par habitant) qui est des plus faibles (0,53%) alors qu'il est trois fois supérieur chez nos voisins tunisiens et marocains ; heureusement que les assurances obligatoires comme la Cat-Nat et l'assurance-visa, imposée tout dernièrement par les consulats de l'Union européenne, représentent une aubaine inattendue pour les compagnies, même si certaines d'entre elles trouvent que le coût en devises en matière de réassurance pose beaucoup plus de problèmes qu'il n'en résout, d'autant que la couverture de ces risques "risque" de contrarier sérieusement notre balance des paiements.

Le troisième intérêt d'importance, que certains responsables de l'assurance semblent avoir pris en compte, est le fait que les assurés puissent un jour faire de l'arbitrage entre compagnies d'assurance dont certaines semblent se livrer à des pratiques tarifaires peu en phase avec les règles déontologiques.

Il apparaît aux yeux des responsables des assurances, notamment ceux de l'Uar, que nul n'est mieux placé qu'une association pour se soucier de l'intérêt de savoir que celui qui paie le moins n'est pas forcément celui qui est le mieux servi...

Voilà apparemment le message que les compagnies d'assurance n'arrivent pas à faire passer en dépit de campagnes sporadiques de sensibilisation, à moins que la profession n'adopte la fameuse maxime chinoise : "Goutte à goutte l'eau use la roche, mais un seau lancé de temps à autre n'y ferait strictement rien !".

Kamel Khelifa

# Sommaire

N°62 - Juin 2004

## Environnement

- 31 Lutte contre la pollution dans le Grand Annaba : une activité économiquement rentable
- 32 Les capitaux privés russes s'intéressent au traitement des déchets

## Economie & Finances

- 46 Le Fmi estime la situation financière de l'Algérie favorablement dans l'ensemble
- 46 L'Andi et les expatriés : Pour la concrétisation du concept "sweet home sweet"
- 47 Fmi-Banque mondiale-G7-G24 : Enfin le consensus pour traquer la pauvreté
- 48 La Badr lance sa carte bancaire

## Echanges

- 49 Les participations égyptienne et tunisienne à la 37<sup>e</sup> Fia

## Repères

- 51 Programme du gouvernement 2005-2009

## Brèves

- 55 Nouvelles d'ici ... et d'ailleurs

## Dossier

### **Assurances :** **Les assurances obligatoires :** **des solutions et encore des questions**

- 34 La distribution de l'assurance sur le marché algérien (Réflexion)
- 37 Interview du directeur exécutif de l'UAR
- 39 Interview du secrétaire permanent du Cna
- 41 Interview du directeur du Marketing de la Caaf
- 43 Interview du directeur général adjoint de la Caar
- 45 Interview du directeur de la division Marketing de la Saa



Mensuel édité par KGN Multimedia

**REDACTION/ADMINISTRATION**

Immeuble El-Inchirah (ex-Sikh)  
Bt. A, Les Sources 16300  
Bir-Mourad Raïs - Alger  
Tél. : 021.44.03.89 et 92  
Fax : 021 44.04.10 / 021 44.03.87  
Email: phare@kgn-lephare.com

**Directeur de la publication**  
Kamel Khelifa

**Administration et moyens**  
Ghania Khelifa

**Responsable de la Régie  
communication et création graphique**  
Idriss Loubar

**Conception et maquettes**  
Amine Benmami  
Samir Sfouh

**Correction**  
Omar Hadj Bouzid

**Vente et publicité**  
Chafia Mouzali

**Abonnement**  
Nawel Meriem Mouloud

**Ont collaboré à ce numéro**  
Tayeb Belazoug  
Ahmed Hadj Mohammed  
Nazihia Guehlar  
Omar Hadj Bouzid  
Belkheir Ikkache  
Kamel Khelifa

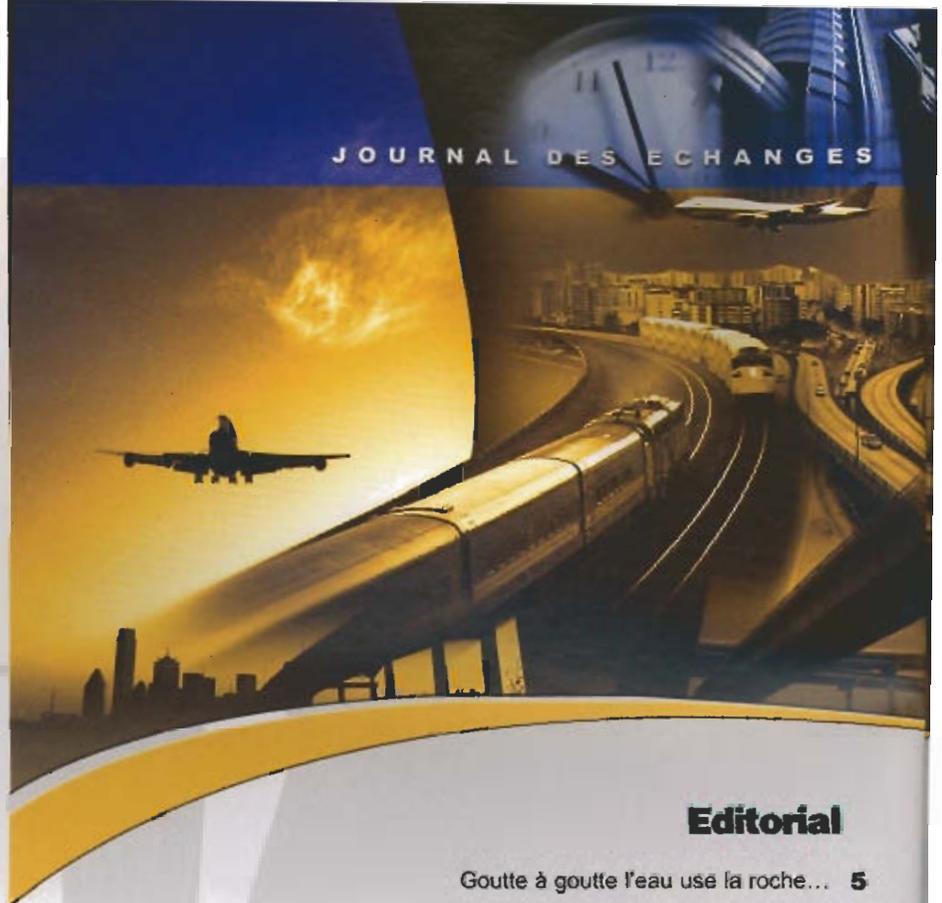
Les opinions exprimées ici  
n'engagent que leurs auteurs.

Toute reproduction totale ou partielle  
d'un ou de plusieurs articles parus dans  
ce mensuel, sans autorisation préalable de la  
direction de la publication fera l'objet de  
poursuites judiciaires.



**Sarl KGN Multimedia**  
R.C. N°18410B02  
LE : 000116099011550

Site Web : <http://www.kgn-lephare.com>



**JOURNAL DES ECHANGES**

**Editorial**

Goutte à goutte l'eau use la roche... **5**

**Maritime**

Convention Fal : Séminaire sur la Facilitation du trafic maritime international **6**  
Le Cetmo et ses missions **8**  
Interview du directeur général de Maersk Algérie **10**

**Portuaire**

Le p-dg de l'E.p. d'Oran s'adresse au Phare **12**  
E.p. Skikda : Mise en place d'un réseau Intranet **14**

**Terrestre**

Pour la prise en compte de la conduite dans la conception des routes **18**  
Le parc de l'Etusa renforcé **22**

**Aérien**

"Aigle Azur est la plus algérienne des sociétés françaises" **24**  
Qualité des services des aéroports : Sondage de l'Egsa-Oran **26**  
L'effondrement du 2E de Roissy et ses conséquences **26**  
EasyJet attaque en justice la fusion Air France-Klm **27**  
Flambée des prix du kérosène : les voyageurs français dans l'expectative **27**

**Infrastructures**

Congrès international sur la technologie du béton à Alger **28**  
Seror certifiée Iso **28**

**Logistique**

M. Amar Tou pour une industrie des Ntic en Algérie **30**